

dans tous les établissements industriels contrôlés par l'Etat, 36·8% de la somme totale payée comme salaires, 78·5% de toute la force motrice, 68·2% de la valeur de tout le combustible consommé, 40·6% de la valeur de toutes les matières premières utilisées, 62·2% de la valeur de la production totale annuelle, 31·3% de la valeur de toutes les marchandises vendues et 14·9% de la somme totale des impôts payés.

L'industrie de la fabrication d'articles en tabac comprend: 33·0% des ouvriers, 34·7% de la

somme payée comme salaires, 5·8% de la force motrice, 5·2% de la valeur du combustible, 30·5% de la valeur des matières premières, 15·3% de la production annuelle, 44·4% de la valeur des marchandises vendues et 66·6% de la somme des impôts payés.

Il est évident que les établissements industriels pour la production de sucre et d'articles en tabac constituent en général $\frac{3}{4}$ de l'importance intégrale des industries placées sous le contrôle de l'Etat.